

Affaire NETHYS : De l'influence du Mouvement Citoyen de Sprimont sur les décisions du Conseil Communal.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont est heureux de constater que les interventions de ses conseillers siégeant pourtant dans l'opposition, permettent d'éclairer la majorité.

Ce n'est un secret pour personne, l'éthique en politique est une des priorités des Mouvements Citoyens.

Le Mouvement Citoyen de Sprimont ne fait pas exception à la règle.

Lors du conseil du 15 septembre 2020, les conseillers du Mouvement Citoyen de Sprimont sont intervenus lors du vote au sujet de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale ENODIA (anciennement Nethys) par rapport au point 5 de l'ordre du jour : « Assemblée générale ordinaire d'ENODIA du 29.09.2020 - Approbation ».

A la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale d'Enodia, le Mouvement Citoyen de Sprimont a demandé de scinder les votes entre les différents points à l'ordre du jour et le point 12 relatif à la proposition du comité de rémunération d'Enodia de porter les jetons de présences au maximum autorisé par le Code de Démocratie Locale et de décentralisation pour atteindre 217 euros et d'octroyer des émoluments fixes pour le mandat de président soit 30.000 euros annuels pour la présidente et 22.400 euros pour le vice-président. Il faut savoir que Madame la Présidente du Conseil d'Administration d'Enodia est également présidente du comité de rémunération ! ça ne s'invente pas !

Le MCS est donc intervenu pour que le point traitant des rémunérations dont question fasse l'objet d'un vote séparé.

Chacun se souvient des rémunérations scandaleuses octroyées au sein de Nethys. Le MCS a rappelé qu'il était opposé à la multiplication des mandats rémunérés, d'autant qu'en l'espèce, la présidente d'Enodia également échevine à la ville de Liège perçoit de ce fait un salaire annuel brut de plus de 95.000 euros. Le MCS a rappelé à l'assemblée que les Intercommunales étaient là pour rendre service à la population et non pour enrichir des mandataires publics !

Cette proposition du comité de rémunération tentait donc réhabiliter les rémunérations fixes au sein de l'intercommunale liégeoise en fixant les dites rémunérations au plafond maximum prévu par la réglementation.

Le point a d'abord été voté par le Conseil Communal de Sprimont avec - 5 voix contre (Mouvement Citoyen de Sprimont) -13 voix pour (Liste du Bourgmestre et EPS)- 3 abstentions (CDH +).

En fin de séance nous avons eu droit à un coup de théâtre puisque le bourgmestre a demandé une interruption de séance pour s'entretenir avec le chef de groupe du parti socialiste.

A la reprise de la séance, le point 12 concernant les rémunérations a été représenté et suite à l'intervention du MCS, n'a finalement pas été approuvé le vote étant modifié, 5 voix contre côté MCS (ROUXHET O., BEAUFAYS M., MOREAU I., GASQUARD-CHAPELLE C., GARRAY S.) et 16 abstentions (le CDH A., LAMBINON D., MALHERBE L., WILDÉRIANE et la majorité MR-EPS (DELVAUX L., LEERSCHOOL P., VANGOSSUM A., MORAY C., UMMELS P., FRANKINET P., DEFGNEE-DUBOIS N., COLLIENNE A., DEFAYS P., DOUTRELOUP S., NIZET J., ETIENNE P., HEYEN P.);

Ce revirement de situation nous a doublement surpris : d'abord par le fait que suite à notre intervention, la majorité est « revenue » sur son vote et enfin par la vitesse à laquelle ce changement de vote a été effectué; Monsieur le Bourgmestre et Monsieur Leerschool (chef de groupe PS dans la majorité), ayant pris la décision pour les 16 représentants de la majorité sans repasser par un vote individuel...

Cette pratique est en effet très différente de celle de notre Mouvement Citoyen puisque, au MCS, chaque conseiller.e a en toutes circonstances la possibilité de voter librement.

La participatie a décidément encore de beaux jours devant elle !

Notre représentant du MCS s'est rendu le 29 septembre à l'Assemblée Générale d'Enodia pour porter les votes du Conseil Communal.

Il a toutefois dû constater que le point a finalement été approuvé par la majorité des actionnaires d'ENODIA par près de 80 % des voix....

On en a donc pas fini avec ces dérives !

<https://www.lameuse.be/.../le-grand-retour-des...>